

Nage en eau vive

La F.F.N.E.V. fait place à la COMMISSION NEV de la F.F.C.K. Les assemblées générales de la FFNEV et de la FFCK qui se sont déroulées respectivement en décembre 91 et janvier 92 en ont décidé ainsi : la FFNEV disparaît au profit d'une Commission NEV de la FFCK. C'est donc la confirmation officielle de ce qui avait été annoncé comme très probable dans le numéro précédent de C.K.M.. Stéphane Michalowski reste à la présidence, assisté comme auparavant par deux présidents délégués : Garabeth Garbis et Jean-Jacques Gauthier. Peu de changement, en fait dans l'équipe dirigeante mais dorénavant un cadre plus large, plus stable et plus propice à un développement harmonieux de l'activité.

La NEV devrait maintenant être représentée dans chaque région au sein de la ligue correspondante. Ce qui fonctionnait déjà dans certains départements très en avance comme les Hautes Alpes, les Alpes de Haute Provence, la Haute Savoie, l'Isère, l'Aude, est donc en passe de se généraliser. Les nageurs vont devoir se regrouper au sein des ligues afin d'organiser la gestion de l'activité dans leur propre région (compétitions locales, manifestation grand public, regroupements etc. ...). Ce qui était une des grandes idées des premiers pratiquants de NEV (réunir toutes les pratiques d'eau vive) est aujourd'hui une réalité concrète ; à chacun dans sa structure de travailler pour aboutir à une complète réussite de ce nouveau montage fédéral.

FORMATION

La refonte des diplômes fédéraux de NEV à l'étude depuis quelques semaines est sur le point d'aboutir. En effet il fallait faire vite afin de débiter la saison 92 avec les nouveaux brevets. L'objet de cette refonte était de mettre en parallèle les brevets de moniteur de canoë kayak et de NEV. La nouvelle formation de NEV reprend donc la même trame que celle retenue pour le kayak. Le cursus de formation sera le suivant :

- un test préliminaire d'aptitude avec 3 épreuves éliminatoires ;
- un stage de formation de 40 heures organisé au niveau des ligues ;
- un stage en situation de 30 heures (les modalités sont encore en cours d'étude) ; à ce niveau la possession par le candidat du Brevet National de Premiers Secours (l'ancien B.N.S.) et du Certificat de Formation aux Premiers Secours en Equipe (l'ancienne spécialité réanimation) est demandée ;
- un examen final comportant 1 unités de valeur : Technique - Sécurité - Pédagogie - Théorie.

Deux sessions « nouvelle formule » sont d'ores et déjà prévues pour le printemps afin de répondre à la grande demande des licenciés.

- * du 11 au 15 Avril à Alet les Bains dans l'Aude, Renseignements : Michel Granger
- * du 27 Avril au 2 Mai dans les Hautes Alpes. Renseignements : Garabeth Garbis

Ces deux stages incluront le test d'accès à la formation qui se déroulera la première demi-journée du séjour. Les textes complets décrivant la formation et les conditions d'inscription seront disponibles à la FFCK dès le début du mois de mars 1992.

CALENDRIER

18 au 20 Avril 92 : 3ème Championnats de France de NEV. Sur le Borne Bonneville (74). Un rendez vous à ne pas manquer !